

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 3 JUIN 2020 – 10H

Compte-rendu

En raison du confinement imposé par la crise liée au Covid-19, la réunion a eu lieu via une plateforme en ligne.

Étaient présent.e.s :

Mesdames

- Christine BEUCHEMIN-FLOT
- Maila DOUKOURÉ
- Frédérique DUPERRET
- Julie LAURENT
- Olivia REGGIANI
- Caroline TRONQUOY

Messieurs

- Martin BIDOU
- Jérémie BRETA
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN
- Boris THOMAS

Y assistaient

- Béatrice BOURSIER
- Agathe BOISMORAND

13 administrateurs sur 13 présents.

1. Validation du compte-rendu du dernier CA

Un administrateur souhaite préciser la date du classement Art & Essai 2021 sur le compte-rendu du Conseil d'Administration du 29/04. À la suite de cette modification, le compte-rendu est validé à l'unanimité.

2. Point sur les dernières actualités et perspectives de réouverture

Guide Sanitaire de l'Exploitation

Le Guide Sanitaire de l'Exploitation, élaboré par le Groupe de Travail Sanitaire de la FNCF est en attente de validation. Marc-Olivier Sebbag, Délégué Général de la FNCF, a confirmé ce jour (03/06/20) le passage en plénière du projet devant le Ministère du Travail, le Ministère de l'Économie et le Ministère de la Culture dans la journée.

Le Scare regrette le manque de réactivité et de souplesse de la Cellule du Ministère, et espère une validation du Guide Sanitaire de l'Exploitation dès que possible.

Stéphane Libs, soutient, outre les contraintes sanitaires préconisées par le Guide Sanitaire, que chaque exploitant est responsable de sa salle et appelle à la prudence sanitaire pour rassurer autant que possible les équipes et le public des salles. Le Scare rappelle l'existence du DUERP - document unique d'évaluation des risques professionnels depuis 2011 - obligatoire pour toutes les entreprises, à remplir annuellement.

Report des charges et activité partielle

La question du report de charges est évoquée, et sera posée à la FNCF. Le CNC doit se prononcer sur l'annulation du paiement de la TSA des mois de février et mars, qui a été reporté à ce jour.

Dans le cadre du déconfinement, la prise en charge de l'indemnité de l'activité partielle évolue au 1er juin 2020 pour les secteurs où l'activité économique reprend progressivement. Cependant, les secteurs faisant l'objet de restrictions législatives ou réglementaires, en raison de la crise sanitaire, comme le tourisme, la restauration ou la culture, continueront à bénéficier d'une prise en charge à 100 %.

Un certain nombre de cinémas associatifs ont interrogé le Scare sur les possibilités de chômage partiel pour les associations recevant des subventions. Le syndicat prévoit de consulter la FNCF à ce sujet.

Plan de réouverture des administrateurs

Un administrateur mentionne l'offre de réouverture de CGR proposant un tarif à 5€ du 22 juin et 7 juillet 2020, pour tout public, toute séance. A contrario, les administrateurs du Scare maintiennent leur politique tarifaire.

Les administrateurs ne prévoient pas d'animation et d'activité Jeune Public cet été. Il est conseillé de préparer les dispositifs scolaires dès aujourd'hui pour la rentrée. Tous les événementiels ont été annulés.

Table ronde exploitation

A la suite *Suivi sectoriel de la crise du Covid-19 – culture* présidé par la députée Aurore Bergé, le Scare a souhaité rappeler la situation des professions des salles. En réponse, Aurore Bergé convie le Scare à la « table ronde exploitation » que la Rapporteuse présidera à l'Assemblée Nationale avec Michel Herbillon, le mercredi 10 juin en visio-conférence. Cette table ronde réunira un nouveau groupe de travail autour du sujet sur la reprise des salles de cinéma.

À cette occasion, le Scare prévoit d'effectuer un état des lieux précis des pertes attendues et de prévisionnels, en tentant d'embrasser l'ensemble des salles qu'il représente (associations, salles municipales, privées, etc.).

Collectif Grandes Villes

Le Collectif Grandes Villes a pour projet de rédiger une Tribune à relayer auprès du Film Français et de la presse généraliste, comme Le Monde, pour soutenir les salles indépendantes en rappelant la loi Sueur et l'aide à la programmation difficile. La Tribune a également pour ambition d'encourager les salles à se tourner vers les instances locales et régionales pour solliciter leur soutien.

Le Scare rappelle l'appui de la Députée Aurore Bergé, investie sur le sujet des salles de proximité. Le syndicat rappelle les autres mesures prises et mises en place pour venir en aide aux salles (paiement anticipé de l'aide Europa Cinémas et de l'aide à la programmation difficile).

Comité de concertation pour la diffusion numérique en salles

Le Comité a publié une recommandation datée au 29/05 de bonnes pratiques entre les distributeurs et les exploitants lors de la reprise.

UGC – factures non réglées

Le Scare a été alerté par ses adhérents du non règlement des entrées « abonnement illimité » UGC aux salles garanties depuis la semaine 8 (février 2020). C'est un problème généralisé qui concerne un grand nombre de salles. Le Scare a contacté Emmanuel Delesse, le Directeur d'Exploitation d'UGC, qui annonce une régularisation de la situation avant jeudi 4 juin.

Classement Art et Essai 2021

À la suite du dernier CA du Scare, le Scare a envoyé au CNC un courrier demandant la reconduction à l'identique des subventions 2020 en 2021, en prenant compte de la complexité du calcul des indices (mois sans activité liés au Covid-19, activité perturbée lors de la réouverture), complexité d'organisation des commissions, paiement des subventions plus tardif à une période où les difficultés financières se feront sentir.

Le CNC a décidé d'étudier l'ensemble des aides, et de les rationaliser à travers la Revue Générale des Aides. Le Scare demande à ce qu'y soit révisée la réforme Art et Essai, pour étudier ses effets et la réajuster, ainsi qu'un renforcement de l'aide à la programmation difficile et un élargissement aux villes moyennes. Reconduire les subventions en 2020 à l'identique permettra de dégager du temps sans Commission Art et Essai, pour se pencher sur ces travaux de révision.

Une réunion a eu lieu entre la direction du cinéma du CNC, la FNCF, le SCARE et L'AFCAE. Seule cette dernière défend une autre position : elle demande au CNC de prendre en compte l'année 2019 par le dépôt d'un dossier et la tenue des commissions Art pour notamment que soient observés les effets de la recommandation a priori.

Le Scare a également défendu que la reconduction des subventions à l'identique soit épargnée de l'écrêtement général subi en 2019 mais également de l'écrêtement pour contenir l'enveloppe à 16 millions et demi d'euros.

Dans le cas d'une reconduction à l'identique certaines salles souhaitant demander le classement depuis deux ans, ne pouvant le faire que les années de tenue des commissions, seront pénalisées. Le Scare posera la question au CNC.

3. Assemblée Générale, Rapport d'activités

L'Assemblée Générale du Scare se tiendra en amont du 75^e Congrès de la FNCF à Deauville, le lundi 21 septembre après-midi vers 16h. Le Scare prévoit de confirmer le maintien de l'AG et de communiquer très prochainement la date à ses adhérents. L'Assemblée Générale sera suivie d'un cocktail dînatoire.

Les élections seront concomitantes de l'AG.

4. Organisation des sorties à l'ouverture des salles

Les administrateurs projettent de ne pas diffuser les films sortis sur les plateformes pendant le confinement.

La recommandation de la Médiatrice et celle du Comité de concertation pour la diffusion numérique en salles préconisent aux distributeurs de la souplesse dans leurs conditions de diffusion auprès des exploitants. Le Scare conseille aux adhérents qui le souhaitent de se positionner rapidement sur les films tels que Tenet et Mulan pour appréhender la possibilité d'appliquer les recommandations ou non.

5. Questions diverses

Formations en ligne

Dans l'attente de la reprise du Tour de France des formations de marketing digital proposé par le CNC avec le Scare, le syndicat a mis en place des formations en ligne sur Zoom avec Sarah Ripoche, de La Grande Ourse, agence de communication spécialisée cinéma et réseaux sociaux. Sarah est l'une des formatrices du Tour de France des formations marketing digital. Ces formations de 3 heures, à 200€ TTC, en petits groupes (10 participants par session maximum), bénéficient d'une prise en charge AFDAS à 100 %, dans le cadre de l'élargissement du dispositif FNE-Formation à l'ensemble des entreprises qui ont des salariés en activité partielle.

3 modules sont proposés :

- Vendredi 29 mai : niveau débutant
- Mardi 2 juin : niveau intermédiaire
- Jeudi 4 juin : niveau confirmé

Ces formations ne remplacent pas le Tour de France du marketing digital, bien plus complet (il comporte notamment un module sites internet et des ateliers pratiques). Les cinémas des régions qui n'en ont pas encore bénéficié, auront l'opportunité de s'inscrire prochainement. La reprise du Tour de France est prévue en septembre 2020.

Formation technique CST

Le Scare travaille actuellement avec la CST pour proposer prochainement aux exploitants une formation sur la maintenance du matériel de projection.

Carte interactive Opendatasoft

Opendatasoft est une société qui fait de l'open data et propose des jeux de données. Le Scare avait précédemment organisé un atelier sur la data, pour une meilleure utilisation de la donnée par les exploitants, avec Opendatasoft ainsi que l'agence Klox lors du Sommet des Arcs 2019. La société a proposé une réunion en visio-conférence au Scare pendant le confinement, suite à l'annulation de la session d'atelier / formation en partenariat avec les CIP pour la région IDF du 31/03/20.

Opendatasoft a mis en place gratuitement pour le Scare une carte interactive, mettant en avant les salles de cinéma adhérentes qui proposaient un service VOD avec la Toile à leur public durant la période de confinement. En effet, la société proposait pendant cette période des jeux de données d'établissement ouverts ou proposant la livraison. La carte interactive est disponible parmi les jeux de données d'OpenDataSoft, très utilisés par les collectivités territoriales notamment et sur le site Internet du syndicat.

La séance est levée à 13h